



Save the date

# Séminaire BUA

## Prise en charge des infections respiratoires

-  22 novembre 2024
-  Accueil à partir de 8h30
-  Amphi Santé Pole Melun  
270 avenue Marc Jacquet  
77000 Melun

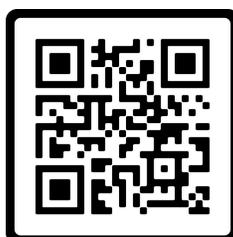


### Inscription

mail : [s.parisot@infectiologie.com](mailto:s.parisot@infectiologie.com)

lien : <https://forms.gle/jD56HEm6uF35bATPA>

Qr code :



# Pré-Programme

08h30 - Accueil des participants

08h45 - 09h00 : Mot d'accueil - Introduction *Matta-Antoun MATTA*

09h00 - 12h00 SESSION 1 : Infections respiratoires communautaires, du diagnostic à la prévention

- Bon usage des antibiotiques et facteurs déterminants de la surprescription d'antibiotiques *Sylvain Diamantis*
- Intérêts et limites des tests microbiologiques dans les infections respiratoires (TROD, PCR) pour prévenir un mésusage des antibiotiques *Matta-Antoun MATTA*
- Prévention des infections respiratoires basses (vaccination, prévention de la pneumonie d'inhalation) : des armes pour éviter le recours aux antibiothérapies curatives évitables *Matta-Antoun MATTA / Sylvain Diamantis*
- Prise en charge des infections virales pulmonaires (grippe, covid, VRS, VZV ...) : y a-t-il une place pour l'antibiothérapie ? *Matta-Antoun MATTA*

12h00/13h00 : Pause déjeuner

13h00 - 14h00 SESSION 2 : Antibiothérapie curative des infections respiratoires basses

- Antibiothérapie des pneumonies en communautaire : quelles molécules pour quelle durée ? *Christophe Strady*
- Prise en charge des pneumonies d'inhalation : présentation des nouvelles recommandations *Sylvain Diamantis*

14h00 - 16h00 SESSION 3 : Ateliers

- Atelier 1 => Cas cliniques : prise en charge d'infections respiratoires basses *Christophe Strady*
- Atelier 2 => prise en charge d'une épidémie d'infections respiratoires en EHPAD *Sylvain Diamantis*

16h00 - 16h15 : Conclusions *Matta-Antoun MATTA*

# Séminaire BUA

## Prise en charge des infections respiratoires

### OBJECTIFS

La formation a pour objet de permettre aux participants de disposer de connaissances nouvelles à même d'améliorer leur démarche diagnostique clinique et paraclinique face à plusieurs types d'infections respiratoires, courantes ou complexes, et de justifier de leur prescription ou de leur NON-PRESCRIPTION antibiotique tant sur le recours nécessaire à une antibiothérapie que sur son choix et ses modalités de prescription. La nécessaire réévaluation de toute prescription sera aussi rappelée.

### SELECTION DES PARTICIPANTS

Sélection par ordre de réception des candidatures répondant au critère suivant :

- Etre médecin libéral ou salarié

### MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

Le séminaire est géré par la Infectio DPC et se déroulera sur 1 jour sur le site :

Amphi Santé Pole Melun - 270 avenue Marc Jacquet - 77000 Melun

Ce séminaire est validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnu comme programme intégré.

Pour y participer vous devez donc obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC.



**INFECTIO DPC**

AGRÉÉ

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL  
CONTINU, ENREGISTRÉ PAR L'ANDPC SOUS LE N° 1468  
ET DATADOCKÉ

# Séminaire BUA

## Prise en charge des infections respiratoires

### MODALITES DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC : 14682325010 / SESSION 24001.

La démarche est simple :

#### 1. Vos informations :

- Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées
- Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le site du séminaire et sur celui de l'agence nationale du DPC (<https://www.agencedpc.fr/professionnel/>) afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) ainsi que la facture pro forma afférente à régler par leurs soins.

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant le séminaire
3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant le séminaire

### Tarif d'inscription

Montant des droits d'inscription : **550 euros**

Comprend l'accès :

- à la journée de séminaire,
- au déjeuner sur la journée

### Le transport aller et retour reste à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé après le séminaire par mail.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

7 novembre 2024